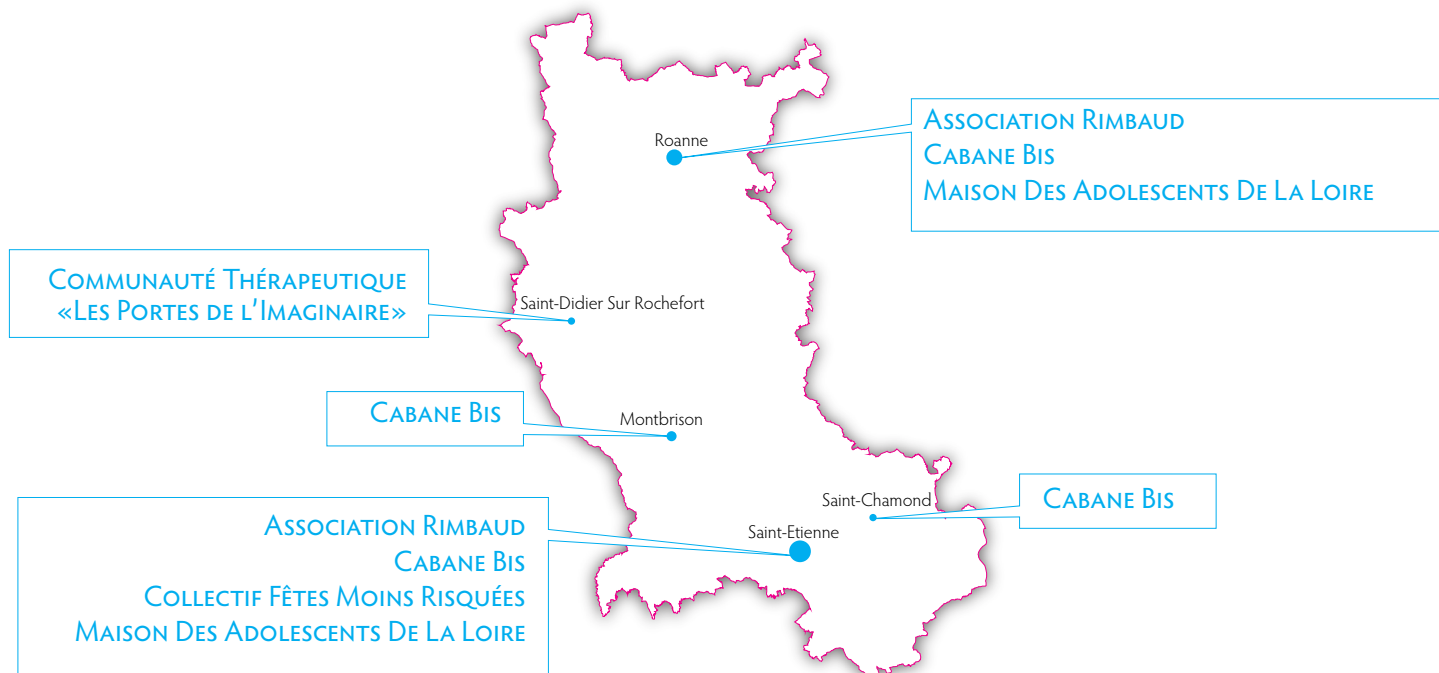




PROJET ASSOCIATIF ASSOCIATION RIMBAUD

Implantation de l'Association Rimbaud dans la Loire en 2012



Sommaire

■ Pourquoi un Projet Associatif

■ Les missions de l'Association

■ **La vision, les principes, les valeurs**

La plus value associative

Les principes qui fondent nos pratiques

■ **Les axes de travail prioritaires pour les années à venir**

La gouvernance

Le partenariat

Les nouvelles actions

La participation des usagers

■ **La charte de gouvernance de l'Association**

L'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration

Le Bureau

La Direction

■ **Rimbaud en quelques dates**

■ **L'histoire fondatrice**

■ **Glossaire**

L'association Rimbaud : des choix éthiques pour accompagner les usagers et prévenir la toxicomanie

L'association Rimbaud : l'origine



L'association Rimbaud est née dans les années 70, de la mouvance militante stéphanoise.

Dans la continuité de la loi sur la toxicomanie de 1970 et sur fond de prise de conscience des risques encourus par les usagers de drogues, un mouvement d'opinions émergera parmi différents représentants locaux du corps social : magistrats, médecins, policiers, mais aussi soignants psychiatriques, enseignants, parents d'élèves, etc.

Ce premier groupe de personnalités très impliquées dans la vie sociale et médico-sociale se mobilisera pour ouvrir un centre d'accueil spécialisé puis obtenir son financement par l'aide sociale. Sans l'opiniâtreté de ses militants, palliant souvent par l'engagement bénévole (écoutants téléphoniques, familles d'accueil), la modicité des subventions publiques, il est probable que l'Association, comme beaucoup d'autres, n'aurait pas survécu longtemps...

Et pourtant, 35 ans plus tard, notre association est, non seulement, toujours vivante mais elle est reconnue comme un acteur incontournable du dispositif d'addictologie médico-sociale de la Loire.

L'association Rimbaud : l'avenir

A ce stade de son évolution, une institution médico-sociale telle que la nôtre doit se poser certaines questions fondamentales :

- quelles sont les valeurs fondatrices de son action ?
- quelle identité associative s'est elle forgée au fil de son histoire ?
- comment envisage t-elle son avenir ?

C'est sur la base de ces questionnements qu'a été mis en chantier l'écriture des pages qui vont suivre et qui constituent le «Projet Associatif» de l'association Rimbaud.

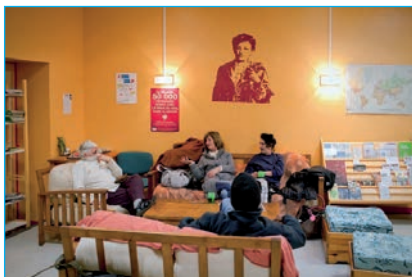
Ce document est désormais la référence au plan politique comme au plan technique, à usage interne comme à usage externe. Il devra permettre aux futurs militants de se positionner dans une orientation politique associative. Il servira, aussi et surtout, de socle aux futures évaluations qui jalonneront l'avenir immédiat des relations entre le Centre Rimbaud et son administration de contrôle.

Enfin, sa large diffusion permettra de faire mieux connaître notre existence et nos ambitions.

Le Président
Dr Michel DEBOUT
Saint-Etienne, Juin 2012

Les missions de l'Association

L'Association a pour missions dans le cadre d'une démarche citoyenne :



- L'accueil, le soin, l'accompagnement, l'insertion des personnes ayant des conduites addictives, ainsi que l'accueil et l'accompagnement de leur entourage.
- L'information, la prévention et la formation se rapportant aux conduites addictives.
- La conduite de toute action éducative, psychologique, médicale et sociale auprès des publics accueillis.
- La réduction des risques et des dommages liés aux consommations des produits, aux complications d'ordre personnel et social qui peuvent leur être associées.
- La participation à la réflexion sur les politiques en matière d'addictions, au plan national, régional et local.
- La création et la gestion de structures en direction des adolescents et de leurs familles telles que la Maison des Adolescents.
- Le développement d'actions partenariales ou de projets innovants entrant dans le champ de ses préoccupations et de ses compétences.

Son activité a pour champ d'intervention prioritaire le département de la Loire.

La vision, les principes, les valeurs

La plus value associative

Selon le Conseil Economique et Social «l'œuvre associative dépasse le service rendu. Ce qui fait sa valeur ajoutée, au-delà de son savoir faire et de son rôle de cohésion sociale, c'est l'existence associative même qui constitue, en tant que phénomène collectif une valeur de société¹»

POUR RIMBAUD, LA PLUS-VALUE ASSOCIATIVE SE CONCRÉTISE AUTOUR DE TROIS FONCTIONS :

- **Fonction de veille sociale**

C'est la capacité de l'association, grâce à ses bénévoles et ses professionnels à repérer les nouveaux besoins. Cette fonction de veille suppose d'être attentif aux changements sociaux et à ne pas se laisser enfermer dans la simple gestion de prestations.

- **Fonction de force de propositions**

L'expérience acquise des professionnels, conjuguée avec l'apport des bénévoles militants, permet de transformer les observations en actions. Il s'agit de la mission d'innovation sociale afin d'adapter les prestations aux attentes et besoins des personnes accueillies.

- **Fonction de construction du lien social**

Elle s'exprime d'une part, par un type d'accompagnement centré, non pas sur un public, mais sur la personne et d'autre part, par une capacité de mise en relation. Il s'agit pour notre Association de tisser des liens et de développer un réseau, afin de faciliter l'insertion des personnes accueillies dans la société, quel que soit leur statut.

1 Conseil Économique et Social, avis du 1^{er} avril 1994.

Dès l'origine, Rimbaud veut être une réponse citoyenne (volontariste, participative, partenariale et prospective) à la prise en charge par la société civile d'un problème social. C'est le sens de son statut associatif et de l'importance qu'elle attache à l'intégration de militants bénévoles à son action.

L'ensemble de notre démarche s'inscrit dans un intérêt manifeste pour l'individu regardé comme le sujet de son histoire et de son propre devenir.

La personne est considérée dans sa situation sociale particulière et dans son contexte affectif et relationnel; les conduites à risques et la consommation de substances psychoactives ne peuvent donc être considérées comme définissant, à elles seules, la personne. Les comportements ne sont pas figés, la personne est toujours en capacité de changer, de modifier ses perceptions et ses conduites. Cette position, éthique et professionnelle, oriente notre approche de la prévention aussi bien que du soin.

Il s'agit d'accompagner individuellement ou collectivement la personne pour l'aider à prendre conscience de ses ressources et de ses capacités à faire des choix favorables à son développement et à l'exercice de sa citoyenneté. Nous voulons garantir à chaque personne, un accueil et un accompagnement respectueux de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité. Cet accueil veut respecter les principes de libre adhésion, de gratuité et de confidentialité.

Pour ces raisons, nos interventions se situent en dehors de tout jugement moral, sans interaction avec le volet répression des politiques publiques.

Cette démarche inspire toutes nos actions, dans le champ de l'addictologie comme dans le champ de la jeunesse.

Enfin, nous affirmons et défendons la conception selon laquelle les phénomènes liés à nos missions ne peuvent être isolés du contexte social, idéologique et économique dans lequel ils sont inscrits.

Les principes qui fondent nos pratiques



La transmission des savoir-faire

- La personne rencontrée ou accueillie est considérée comme étant responsable et actrice de son projet
- Les conduites à risques se pensent dans une approche globale
- La prévention est un enjeu majeur pour la société
- L'accueillant travaille au sein d'une équipe transdisciplinaire
- Intervenir de façon adaptée à chaque situation et à chaque personne
- Un accompagnement et une offre de soins dans la durée
- Aller vers la personne et réduire les risques
- S'assurer de la pertinence et de la cohérence de l'accompagnement et des actions menées

LA PERSONNE RENCONTRÉE OU ACCUEILLIE : RESPONSABLE ET ACTRICE

On ne peut évaluer une conduite à risque ou une pratique addictive sans prendre en compte la personne, le sens qu'elle donne - ou ne donne plus - à sa pratique, les avantages qu'elle y trouve, les problèmes qu'elle rencontre. C'est dans une relation de confiance avec la personne accueillie, y compris dans le cadre d'un soin sous contrainte judiciaire, que va s'élaborer le projet thérapeutique, dont l'utilisateur est le premier expert. Soins et accompagnement contribuent à améliorer sa capacité de choisir et d'agir.

Ceci nous incite à développer, autant que possible, la participation des usagers à la vie de l'association.

LES CONDUITES À RISQUES SE PENSENT DANS UNE APPROCHE GLOBALE

Cette approche intègre les interactions entre leurs dimensions biologique, psychologique, sociale, et leurs conséquences en termes de santé. Elle considère le type de risque, son contexte, sa fonction, sa pratique ainsi que les facteurs propres à l'individu. Il n'y a pas prééminence d'une dimension sur une autre : l'accompagnement s'organise autour de priorités axées sur les risques encourus et le désir de l'utilisateur.

Ceci implique de :

- Garantir un droit à une prise en charge et à un accompagnement individualisé, favorisant le développement, l'autonomie et l'insertion. Cette prise en charge sera caractérisée par une approche de la personne dans sa globalité et incluant à ce titre :
 - la dimension sociale et éducative,
 - la dimension thérapeutique prenant en compte le somatique et le psychique. Ceci suppose que l'intervenant soit pleinement conscient de la vulnérabilité sous-jacente à cette dépendance et que son attitude vise à restaurer la capacité de la personne à rétablir un lien.
- Prendre en compte l'entourage relationnel de la personne (parents, conjoints, famille, amis, etc.) qui nous appellent ou viennent nous confier leur désarroi et leur impuissance, en leur apportant une écoute et un soutien.

LA PRÉVENTION, ENJEU MAJEUR POUR LA SOCIÉTÉ

La prévention doit être au cœur des politiques de santé publique. Elle n'est pas centrée sur les conduites à risques ou les produits consommés mais sur les personnes et les groupes concernés. C'est une démarche positive. Elle vise autant l'éducation à la citoyenneté, la dynamique familiale que le lien social et l'accès aux soins. Elle s'appuie sur l'observation et la connaissance des phénomènes sociaux, des situations individuelles ou collectives facteurs de risque, et sur les

ressources des personnes concernées. Elle prend en compte les expériences et expressions des groupes et des individualités dans un environnement donné.



Ce qui implique de :

- Créer des conditions favorables aux échanges et à la rencontre
- Informer et échanger dans une dimension participative sur les conduites à risques, pour responsabiliser le groupe et l'individu
- Travailler sur les représentations en absence de tout jugement, toute stigmatisation, sans pour autant minimiser les risques
- Favoriser le développement des compétences de chacun à mobiliser ses connaissances et ses qualités pour faire face à un problème donné (travailler sur l'estime de soi, le prendre soin de soi...)
- Prendre en compte la notion de plaisir dans les conduites à risques.
- Favoriser, soutenir et accompagner les initiatives de groupe de pairs.
- Favoriser l'orientation vers les lieux ressources existants et la formation des adultes relais

L'ACCUEILLANT AU SEIN D'UNE ÉQUIPE TRANSDISCIPLINAIRE

La prise en compte des dimensions plurielles des conduites à risques et de l'expérience addictive justifie la coopération de professions différentes et complémentaires : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, infirmiers... autour de l'accompagnement du projet élaboré avec la personne. La transdisciplinarité a donc une perspective intégrative : elle alterne et coordonne les approches en fonction de l'expérience de la personne, de ses enjeux, et des étapes qu'elle traverse.

Ceci implique de :

- Favoriser la coordination et la coopération, en intégrant le travail effectué en équipe pluridisciplinaire, intégrant des bénévoles de terrain, dans l'ensemble du dispositif départemental d'accompagnement : les médecins de ville, les hôpitaux, l'UTDT, mais également les autres intervenants en addictologie, la psychiatrie de secteur, les officines pharmaceutiques, etc.
- Proposer un parcours qui articule toutes les possibilités d'accompagnement en coopération avec l'ensemble des professionnels et des bénévoles.

INTERVENIR DE FAÇON ADAPTÉE À CHAQUE SITUATION ET À CHAQUE PERSONNE

Si l'objectif est l'engagement d'une démarche de soin, les modalités pour y parvenir sont variées. Elles consistent à informer, accompagner, aider à la réflexion et à la prise de conscience, à l'identification des besoins et à la réduction des risques, éventuellement à l'orientation vers des services mieux adaptés ou complémentaires. Ces stratégies peuvent prendre en compte les autres formes de dépendance sans produit. Les équipes élaborent des services et des pratiques adaptés aux besoins particuliers de ces publics et aux évolutions des contextes propres aux territoires d'implantation des structures.

UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE OFFRE DE SOINS DANS LA DURÉE

Le changement visé est un processus qui ne peut s'envisager de manière linéaire, ordonnée, planifiée. Le projet thérapeutique passe par des étapes, des allers et retours, nécessaires au questionnement sur le sens du parcours de vie, à l'engagement dans un processus de changement, à la reconstruction de son identité, à la modification de l'image de soi, au tissage de nouveaux liens avec l'environnement.

ALLER VERS LA PERSONNE ET RÉDUIRE LES RISQUES

La mission des professionnels et des bénévoles de Rimbaud ne se limite pas à l'accueil et à l'accompagnement dans les dispositifs de soin. Ils se préoccupent des personnes susceptibles d'être concernées par l'addiction, en allant les rencontrer, là où elles se trouvent, dans leurs lieux de vie, lieux professionnels, de formation, lieux de rencontres sportives ou festives...



La tente de prévention du collectif FMR

Dans cette démarche, réduire les risques sanitaires et sociaux, prévenir les dommages, éviter l'aggravation des usages de drogues est aussi une priorité. La réduction des risques n'a pas pour première intention l'arrêt immédiat de la consommation de produits toxiques mais de permettre une expression autour de la question de l'addiction, et de faciliter à la fois la formulation d'une demande et l'accès au soin.

S'ASSURER DE LA PERTINENCE ET DE LA COHÉRENCE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES ACTIONS MENÉES

Il s'agit :

- de vérifier de façon régulière la conformité de nos actions à nos principes, valeurs, et missions.
- d'analyser et d'améliorer nos pratiques, et de les confronter aux pratiques des autres acteurs du champ de l'addictologie.
- de prendre en compte les changements de la société et des besoins des personnes et des institutions qui la composent.

Les axes de travail prioritaires pour les années à venir

La Gouvernance

- **Élaborer la Charte de Gouvernance**, le Document Unique de Délégation (DUD) et la délégation de pouvoir.
- **Élaborer un organigramme de Rimbaud** qui précise les liens fonctionnels entre la CT, la MDA et le CSAPA ambulatoire.
- **Faire évoluer le management global et l'organisation interne** en partant du diagnostic réalisé dans le cadre de la refonte du Projet Associatif.
- **Anticiper le renouvellement des dirigeants** au niveau politique et opérationnel.

Le Partenariat

Faire évoluer et consolider, autour du projet associatif, les partenariats publics et privés.

- **Dans le cadre régional :**
Poursuivre la concertation avec l'ensemble des acteurs de l'addictologie médico-sociale et privilégier une démarche d'expérimentation dans le cadre de conventions de partenariat pour la mise en œuvre de projets communs.
- **Dans le cadre départemental :**
 - Finaliser et mettre en œuvre le GCSMS (groupement de coopération social et médico-social) de la Maison des Adolescents de la Loire.
 - Travailler en réseau dans le cadre notamment de l'association Loiréadd afin de développer des formes coordonnées de prise en charge.

-
- Conforter les collaborations avec les structures dédiées des Centres Hospitaliers du département.
 - Établir des conventions de partenariat avec les collectivités publiques et privées (associations et entreprises) afin de développer et consolider l'offre de service de Rimbaud.

Les nouvelles actions

- **Mettre en place et intégrer la Communauté Thérapeutique et la Maison des Adolescents** dans le projet global de Rimbaud
- **Mettre en place un Conseil de Direction** composé des directeurs et chefs de service des deux structures qui aura pour fonction de donner un cadre de références communes.
- **Désigner un administrateur délégué par territoire** : le Stéphanois, le Roannais et le Centre Loire qui aura pour missions de s'informer, de participer à la réflexion et d'être un lien avec le Conseil d'Administration. Il n'aura pas de rôle décisionnaire.

La participation des usagers

- **Améliorer la participation des usagers** : affirmer la volonté associative qu'ils soient présents au Conseil d'Administration. Renforcer la place et le rôle du Conseil de la Vie Sociale et les associer à la réflexion et la mise en place des nouveaux projets

Charte de Gouvernance de l'Association

Cette charte a été élaborée dans le cadre de la rédaction du projet associatif dont elle est partie intégrante. Elle vise à améliorer le fonctionnement et la coopération des instances qui participent à la gouvernance de l'association : Conseil d'administration, Bureau, Direction opérationnelle. Elle a été officiellement adoptée par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2012.

L'Assemblée générale :

- Elle se prononce sur la gestion du Conseil d'administration et la situation morale et financière de l'association présentée par le Président et le Trésorier.
- Elle se prononce sur les orientations et priorités d'action proposées par le Conseil d'administration.
- Elle procède au renouvellement des membres du Conseil d'administration.
- Elle peut se réunir en session extraordinaire dans les cas prévus par les statuts de l'association.



Assemblée Générale 2008 : Les 30 ans de l'association

Le Conseil d'administration :

LES MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Définir / valider les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement (existence d'un projet associatif actualisé comprenant des buts et une stratégie formalisés) et s'assurer que ces orientations sont

conformes aux valeurs de l'association, à ses statuts, et aux lois et règlements en vigueur

- Garantir la bonne administration et la pérennité de l'association
- Garantir la qualité de la représentation institutionnelle de l'association
- Rendre compte de sa gestion à l'Assemblée Générale et lui proposer les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement.

LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pour remplir ses missions, le Conseil d'administration doit exercer les fonctions suivantes :

1. Définir / valider une stratégie (à 3 ans) actualisée régulièrement ce qui implique une réflexion prospective et une démarche d'évaluation.
2. Définir/valider la stratégie de communication de l'association et décider de la mobilisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.
3. Analyser et comprendre le contexte et les enjeux de son action.
4. Prendre des positions sur l'évolution du contexte de l'association en réponse à des sollicitations diverses (Sollicitations de partenaires, environnement législatif et réglementaire, Fédération nationale, organes de presse...).
5. Valider annuellement les budgets et les programmes d'actions.
6. Contrôler annuellement l'exécution des budgets et des programmes.
7. Évaluer la qualité et la pertinence des actions de l'association et de ses représentations institutionnelles au regard du projet associatif.

-
8. Élire le Bureau de l'association.
 9. Définir les missions et attributions de la Direction.
 10. Formaliser les délégations accordées à la Direction et aux membres du Conseil d'administration.

LE RÔLE DES ADMINISTRATEURS :

L'association attend de ses administrateurs une implication qui se traduise notamment par :

- une participation assidue aux réunions du Conseil d'Administration
- une participation effective aux prises de décisions du Conseil d'administration
- un regard sur le fonctionnement de l'association éclairé par leur expérience, leur expertise, leurs connaissances et points de vue.
- une disponibilité pour être une personne ressource en termes de compétences, d'idées, de réseau, de propositions, de connaissances...

Cette liste n'est pas limitative, les administrateurs peuvent bien sûr remplir d'autres rôles , de façon permanente ou temporaire, selon leurs possibilités et par délégation du conseil d'administration :

- animation de commissions ou de groupes de travail
- préparation d'un événement particulier
- représentation de l'association
- participation aux travaux de la Fédération Addiction au plan national ou régional

Le Conseil d'Administration aura le souci d'utiliser au mieux toutes les compétences des administrateurs et de favoriser une participation active de ses membres à la réalisation de ses missions en leur confiant des tâches précises.

Un administrateur pourra par exemple être délégué à la communication de l'association. Il sera chargé de faire au Bureau toute proposition relative à l'élaboration de la stratégie de communication de l'association et d'animer tout groupe de travail sur ce thème.

Le Bureau :

Il est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Secrétaire et d'un 1er Vice-président(e) qui sont élus par le Conseil d'Administration (CA) après son renouvellement par l'Assemblée Générale annuelle.

LES MISSIONS DU BUREAU :

- Assurer l'interface entre le CA et l'exécutif de l'association. Le Bureau travaille dans une double temporalité : moyen terme et actualité. C'est lui assure et assume la tension nécessaire entre la temporalité du CA et celle de la Direction pour que l'un et l'autre puissent jouer pleinement leur rôle spécifique.
- Assurer la continuité du fonctionnement de l'association en organisant la préparation des décisions du CA, en s'assurant que les décisions du CA sont mises en œuvre et en prenant les décisions nécessaires pour cela en fonction de l'actualité.
- Représenter l'association auprès des tiers (politiques, associations, partenaires, personnes diverses) selon les mandats et les besoins.

-
- Participer, à la demande de la Direction, à la gestion du personnel et en particulier aux embauches, départs, et problèmes ponctuels importants que la Direction ne pourrait pas gérer seule.

LES FONCTIONS DU BUREAU :

1. Se tenir au courant de l'actualité de l'association. Suivre tout ce qui se fait d'important au sein de l'association. Suivre l'évolution des dossiers en cours et des budgets.
2. Aider, accompagner et contrôler l'action de la Direction.
3. Donner au CA les informations dont il a besoin.
4. Organiser la préparation des orientations à présenter au CA.
5. Choisir des thèmes à approfondir par le CA et fixer le calendrier des réunions.
6. Préparer l'ordre du jour et les réunions du CA afin qu'il puisse statuer en connaissance de cause.
7. Se tenir au courant de l'actualité des fédérations et de l'évolution du contexte politique, législatif et réglementaire.

LA COMPOSITION DU BUREAU

Le rôle propre du Président :

- exercer la responsabilité légale et administrative de l'association
- représenter légalement l'association
- garantir le bon fonctionnement du Bureau et du Conseil d'Administration

-
- présider l'Assemblée générale annuelle et présenter le rapport moral.

Le rôle propre du Trésorier :

- garantir la qualité et la légalité de la gestion comptable et financière de l'association
- présenter le rapport financier à l'Assemblée Générale.

Le rôle propre du Secrétaire :

- garantir «la mémoire» de la vie du CA et du Bureau.
- garantir le respect des procédures.

Le rôle propre du 1^{er} Vice-président :

- animer les réunions du CA et en garantir la qualité.

La direction opérationnelle :

La direction opérationnelle de l'association revient à la Direction dont les missions et fonctions sont définies ci-après.

LES MISSIONS DE LA DIRECTION :

- Garantir au quotidien, en coordination avec le Bureau, le respect du projet associatif qui définit l'action collective décidée par les instances politiques de l'association.
- Mettre en œuvre les orientations définies par le Bureau et le Conseil d'administration pour conduire l'action de l'association et prendre pour cela toutes les initiatives nécessaires pour les mener à bien et en garantir la qualité.
- Assurer l'encadrement des salariés de l'association et assurer la gestion des ressources humaines.
- Rendre compte régulièrement au Bureau de l'exécution de l'ensemble des actions engagées.
- Assurer, en concertation avec les membres du Bureau, la représentation de l'association auprès de ses partenaires publics et institutionnels.
- Assurer, en concertation avec le Président ou un membre du conseil délégué, le lien avec les différentes instances des Fédérations dont l'association est adhérente ou auxquelles elle souhaite être représentée.
- Proposer au Bureau de nouvelles actions à partir de ce que les militants, les salariés, et les partenaires font remonter du terrain et du public ; mettre en forme toute proposition de développement de l'action de l'association sur proposition du Bureau pour examen et décision en Conseil Administration.
- Participer au Conseil d'Administration.

Rimbaud en quelques dates

Déclaration de l'Association Rimbaud à la Préfecture de la Loire au Journal Officiel. Son siège se trouvant 2 place Jean Jaurès, dans les locaux de la Sauvegarde.

1978 1978 1978 1978 1978 1978 1978 1978 1978 1978

Création de l'ANIT à l'initiative du Pr Michel Debout, Président de l'Association Rimbaud qui a réuni tous les partenaires nationaux intervenant dans le champ de la toxicomanie. Cette création a été réalisée à Saint Etienne, son siège se situant au 7 rue de la Résistance à Saint-Étienne.

Consultation psychiatrique : Dr Max Rochet.

Création du Service d'Adaptation à la Vie Active (SAVA).

1980 1980

1981

1979

Ouverture du Centre Rimbaud.

1986

Mise en place du SOS Info Drogues.

Création d'une Antenne familiale pour la prise en charge du toxicomane et de son entourage.

Réalisation dans le cadre de l'emploi et de la formation, du projet restaurant «la Caravelle», restaurant d'application avec l'aide de la Mairie de Roanne et du Lion's Club local.

1988 1988 1988 1988 1988 1988 1988 1988 1988 1988

1^{er} décret sur la création des CSST.

1992 1992 1992 1992 1992 1992 1992 1992 1992 1992

Mise en place d'une consultation psychologique pour les usagers et leur entourage.

1998 1998

1997

Mise en place du service médical (médecin généraliste) avec prescription des traitements de substitution.

Création de l'antenne roannaise en collaboration avec la municipalité de Roanne (médicalisation en 2006, nombreuses conventions avec le centre hospitalier de Roanne pour le dépistage des sérologies, mise à disposition d'un médecin par le CCAA du centre hospitalier de Roanne).

Mise en place de la Consultation jeunes consommateurs «Cabane Bis» à Saint-Étienne et Roanne puis à Saint-Chamond.

2004 2004 2004 2004 2004 2004 2004

Congrès à Saint Etienne de l'ANIT (Journées nationales et 25 ans d'existence de l'ANIT) dont le thème était «Retour vers le futur : traitements d'hier, d'aujourd'hui et de demain».

Mise en place d'une Equipe de rue à la demande conjointe de la DDASS de la Loire et la Ville de Saint-Étienne.

2005 2005 2005 2005

Obtention de l'agrément CAARUD qui intègre l'équipe de rue.

2007

Mise en place du collectif FMR (prévention et réduction des risques liés aux consommations de produits psycho actifs en milieu festif dans la Loire) composé d'une équipe de bénévoles.

2006

Mise en place d'une consultation pour jeunes consommateurs à Montbrison.

2008

Ouverture de la Communauté Thérapeutique « Les Portes de l'Imaginaire », établissement d'hébergement pour toxicomanes à Saint Didier sur Rochefort dans la Loire.

2011

Création du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) du Roannais géré par Rimbaud.

2009 2009 2009 2009 2009 2009 2009

Le PAEJ devient la Maison des Adolescents de la Loire (MDA) en partenariat avec le Service de Pédopsychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne.

2010 2010 2010

L'histoire fondatrice de l'Association RIMBAUD

Genèse du projet

Dans les années post 68, le «phénomène drogue» a traversé pour certains «sa phase romantique», avec la découverte de l'herbe par beaucoup de jeunes, on fume en petits groupes pour vivre mieux, pour se rencontrer, pour rêver, etc. Peu d'usages de drogues «dures».

À partir des années 75/76, dans une ville comme Saint-Étienne, on constate l'arrivée de drogues «dures» (morphine, etc.), le développement d'un trafic par des gens venus d'ailleurs, les premiers «casses» de pharmacies, les interventions plus nombreuses de la police, etc. On observe que davantage de jeunes sont concernés, il devient courant dans le milieu des 15/18 ans de «fumer» et les établissements scolaires se préoccupent de ce phénomène, comme les parents.

C'est dans ce contexte qu'en 1977, la Municipalité de Saint-Étienne, organise les «sept jours de la santé», dont celle du 7 décembre, consacrée aux «problèmes de la drogue à Saint-Étienne». Cette journée de rencontres et de débats entre les représentants des associations, de la justice, de la police, du monde médical, mais aussi des parents de jeunes, a été l'acte fondateur d'une structure d'accueil ouverte à tous les jeunes plus ou moins marginaux et aux «toxicos».



Après cette prise de conscience collective, un groupe de travail se constitue autour du docteur Michel Debout, responsable de la psychiatrie au pavillon d'urgence pour élaborer un projet. Le 2 mars 1978, se tient le premier conseil d'administration et le 27 juin 1978, l'assemblée constitutive décide de créer l'association Rimbaud pour «l'accueil des toxicomanes et des marginaux en difficulté». Michel Debout en devient le premier Président.

Son siège se situant au 2 place Jean JAURES à Saint-Étienne dans les locaux de la Sauvegarde.

TROIS POINTS MÉRITENT D'ÊTRE SOULIGNÉS DANS CET ACTE DE NAISSANCE :

- L'action de l'association s'adresse aux toxicomanes, aux marginaux et aux jeunes exclus (article 2 des statuts).
- Le principe de la libre adhésion des futurs accueillis (article 2 des statuts).
- Le choix de la non médicalisation du Centre Rimbaud afin d'éviter de créer une structure «enfermante» parce qu'à prétention globalisante pour le sujet. Début 1979, le Centre Rimbaud ouvre ses portes au 8 rue Benoît Malon à Saint-Étienne, avec Noël Tillol, comme Directeur.



Les premières années (1979 à 1992) : de l'accueil à la structuration des actions

Une première convention avec la Préfecture en date du 16 mai 1979 précise que Rimbaud gère un centre d'informations, de prévention et d'accueil et participe à la lutte contre la toxicomanie, avec des méthodes d'actions de la prévention spécialisée. Elle reconnaît la liberté d'adhésion des jeunes et le respect de l'anonymat. En contre partie, un financement annuel est accordé.

L'ACCUEIL ET LA PRÉVENTION DES JEUNES

Dans un premier temps 2 objectifs apparaissent :

- Assurer une présence éducative auprès des jeunes marginaux de la zone urbaine (Cette action a été menée par le père DE VERNEUIL prêtre mariste qui a aussi participé à la création de l'Association).
- Instaurer un accueil à partir des besoins et des demandes exprimés dans les locaux du centre et mettre en place des moyens qui soutiennent l'action socio-éducative : placement dans des familles d'accueil, intervention en maison d'arrêt, appartements sociaux, etc.



Ainsi dès le début sont priorités d'une part les activités dites «de prévention» en allant vers les jeunes, dans les lieux où ils se trouvent et d'autre part l'accueil au centre et l'action socio-éducative à partir de la rencontre.

Au cours de cette période, l'équipe du centre éprouve le besoin de se situer par rapport au projet de l'association, notamment autour de la question de la médicalisation ou non du lieu d'accueil. Ainsi, la consultation du médecin psychiatre

est déplacée à l'extérieur de l'accueil, signifiant clairement la volonté de l'équipe de la non médicalisation au profit d'un accompagnement à la réinsertion.

LA STRUCTURATION DES ACTIONS

Dans un second temps, les moyens sont organisés en services ou en pôle d'activité autour de certaines thématiques.

L'insertion sociale et professionnelle :

Suite au constat que le chômage et le manque de formation professionnelle sont une source d'exclusion et de marginalisation pour les jeunes accueillis, l'équipe a souhaité développer des projets qui favorisent l'autonomie et la réinsertion.

- **L'adaptation à la vie active** : dès l'année 1981, douze stages d'insertion professionnelle ont été réalisés. Par ailleurs, Rimbaud crée, la même année le Service d' Adaptation à la Vie Active (SAVA) dans des locaux séparés, 7 rue de la Résistance à Saint-Étienne. À noter que c'est «l'équipe du centre et non l'Association» qui est à l'origine de ce service.

En 1982, le SAVA est agréé par le Fonds National Emploi (FNE) pour 15 postes de stages individualisés. Sont concernés des jeunes adultes marginaux mais aussi des chômeurs, des mères célibataires et des jeunes sortants des dispositifs de formation. Le but étant d'aider le toxicomane à étendre sa démarche de soins à tous les niveaux de sa personne. L'activité de ce service est distincte de celle du Centre RIMBAUD sur le plan des locaux, administratif, financier, statut de stagiaire en formation, etc.

Le SAVA a fonctionné jusqu'en 1995 sous la forme d'un service mais les actions d'insertion formation se sont poursuivies.

- **L'insertion par l'emploi : les travaux saisonniers à partir de 1982**
Au titre de ses actions de prévention insertion, le Centre propose aux usagers l'aide et l'encadrement pour des

périodes d'emplois saisonniers : printemps/ été en Vallée du Rhône, hiver en stations de ski. Ils constituent une expérience en situation réelle de travail.

- **Expérience d'une gérance à Montgenèvre au cours de l'été 1987.**

Après l'expérience de 3 ans d'antenne d'action sociale en station alpestre, Michel RICOBEN propose d'exploiter une affaire commerciale à Montgenèvre «afin de convaincre les employeurs éventuels». Création d'une SARL (Service complet de restauration) dont les actionnaires sont Rimbaud et Service chantier. Ce projet s'est déroulé du 29 juin au 1^{er} octobre 1987. Ce dispositif a permis à 6 jeunes de travailler sur 4 postes de travail. À la sortie 4 jeunes ont trouvé du travail. Cette expérience a cessé en raison des difficultés financières liées à des conditions climatiques défavorables.

- **Projet Ateliers de restauration «La Caravelle» à Roanne à partir du 16/01/1988**

Ce projet s'enracine sur une double idée : s'appuyer sur l'expérience de Montgenèvre en modifiant le cadre et implanter dans le Roannais une antenne locale de Rimbaud. Le but pédagogique étant de permettre à des jeunes en difficultés d'accéder à une formation puis à un emploi. Ce projet est réalisé avec l'aide de la Mairie de Roanne et du Lions Club en partenariat avec Service Chantier. Il s'arrête un an plus tard, en raison d'un déficit d'exploitation mais il a fait naître l'idée d'une structure d'accompagnement des toxicomanes sur Roanne.

Le travail avec les familles

Dès le début du centre, la question de l'accueil des parents s'est posée et une conseillère conjugale a été embauchée.

- **Antenne familiale**

La création de ce nouveau service en 1986 regroupe 3 activités spécifiques et complémentaires :

- SOS info drogues: écoute téléphonique ouvert le 22 mai 1986. Il s'agit d'un outil d'écoute, d'information et d'orientation.

-
- Un accueil «Point parents» : il a pour objectif d'écouter, d'aider, de soutenir les parents confrontés à la toxicomanie de leur enfant
 - Des activités d'information sur les problèmes spécifiques de toxicomanie. Il s'agit d'une action de prévention primaire sous forme de réunions, débats, groupes d'adultes

En résumé cette antenne a une activité autonome mais elle reste étroitement articulée avec les différentes activités du Centre.

■ Le réseau de familles d'accueil



Dès mars 1979, dans le cadre de la prise en charge éducative de certains toxicomanes, des placements familiaux ont été effectués.

Un réseau de bénévoles s'est constitué progressivement (une quinzaine) à partir d'une cooptation, d'une libre adhésion au projet associatif. Ce recrutement a été effectué à travers le militantisme associatif et les engagements personnels.

L'organisation des placements familiaux fait partie intégrante des projets éducatifs. Ils s'adressent à une population de jeunes toxicomanes et marginaux qui ont fait une démarche personnelle auprès de l'équipe.

De même que les autres moyens mis en œuvre (stages d'insertion, appartements sociaux, etc), le placement familial a pour objectif l'autonomie de l'intéressé. Depuis l'ouverture et jusqu'à aujourd'hui (2011) le placement familial a évolué dans ses formes mais continue de rester un des moyens du projet d'insertion.

La deuxième étape : du centre d'accueil au CSST (1992 à 2002)

L'année 1992 est une étape charnière dans l'histoire de Rimbaud, c'est d'abord l'année du décret du 29 juin qui assigne aux centres de toxicomanie une mission prioritaire de soin complétée par la convention d'agrément du Centre Rimbaud du 26/07/1993 qui devient CSST (Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes).

C'est aussi l'année du départ de son Président fondateur Michel DEBOUT remplacé par Daniel PETETIN le 28 janvier 1992 – Michel DEBOUT devient président d'honneur.

Jusqu'à cette époque la prise en charge médicale des toxicomanes de Rimbaud s'effectuait en externe par les médecins généralistes de la ville et par l'UTDT (Unité de Traitement des Dépendances Toxicomanes) service du CHU de Saint-Étienne créé en 1986.

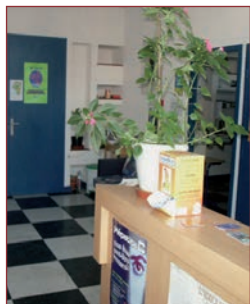
En interne, un médecin psychiatre, le docteur ROCHET assurait quelques consultations et orientait vers des prises en charges extérieures, notamment pour les cures de sevrage .

Le recentrage en direction d'une médicalisation de la prise en charge va se traduire à Rimbaud par la mise en place d'un pôle médical avec l'embauche d'un médecin généraliste en 1997. Son travail s'organise autour des consultations pour les Usagers avec parfois la mise en place d'un traitement au Subutex® et des bilans pour les personnes orientées vers les appartements ou les familles d'accueil.

À partir de 1995, on assiste à «la montée en puissance» des programmes de substitution (Méthadone/Subutex®) au nom d'une politique de réduction des risques de délinquance d'une part et de prévention des maladies infectieuses d'autre part (VIH et Sida). Les salariés et les administrateurs ont débattu longuement sur ce sujet et ont fait le choix suivant : «il a été provisoirement décidé d'inscrire le CSST Rimbaud dans le champ d'une possible et éventuelle prescription aux opiacés et à leurs dérivés».

Cette tendance à la médicalisation, comme réponse aux problèmes de toxicomanie est vécue à Rimbaud comme une remise en cause du travail d'accompagnement social et d'insertion, d'autant que la même année (1995) le Service - Insertion - Formation (SAVA) était fermé en raison de la non reconduction du poste de formateur et coordinateur du service. Changement de Président le 20-12-1995. Monsieur Daniel PETETIN démissionnaire est remplacé par Jean MACHON directeur du service prévention de la Mutualité.

OUVERTURE D'UNE ANTENNE DE RIMBAUD SUR ROANNE EN 1996



Sollicitée par de nombreuses institutions (Mairie, Justice, Services Sociaux etc.) et en accord avec la DDASS, l'Association met en place une petite équipe sur Roanne de 2 travailleurs sociaux dont les missions sont «d'une part des actions de prévention et d'autre part l'accueil des personnes toxicomanes et leurs éventuelles prise en charge».

L'antenne est créée à titre expérimental pour une durée de 3 ans. Le projet de départ est proche de celui de Saint-Étienne. D'une part il s'appuie sur un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de personnes toxicomanes, à partir duquel sont mis en place des actions d'hébergement, de réinsertion, de soins, d'interventions en maison d'arrêt, mais aussi un accueil parents/entourage et d'autre part des actions de prévention primaire.

Cette dernière dimension du projet Roannais s'inscrit dans le cadre du Conseil communal de Prévention de la Délinquance et d'un montage budgétaire spécifique.

La prévention primaire deviendra l'orientation principale de l'antenne jusqu'en 2003.

La troisième étape : l'expansion

2002 à 2011, L'ÉVOLUTION DU C.S.S.T. VERS LE C.S.A.P.A. ET LE C.A.A.R.U.D.

De 2001 à 2002 l'Association a vécu une crise institutionnelle majeure qui a amené le Conseil d'administration à se séparer successivement, pour diverses raisons, de tout le personnel médical (psychiatre chargé de la supervision de l'équipe et du médecin généraliste salarié). Cette période de «turbulences» s'est conclue début 2002 par le départ du directeur. À la suite d'un intérim de direction assuré par Maurice FLACHON, un nouveau directeur est recruté, Jo Marie COLLARD, en juin 2002.

C'est dans ce contexte institutionnel et pour répondre à la commande publique (décret de 1992 : mission prioritaire de soins) ainsi qu'à l'évolution de la demande des usagers (apparition des traitements de substitution) que la restructuration du pôle médical est apparue indispensable. Ainsi début 2003 le Professeur LANG médecin psychiatre est recruté suivi d'une infirmière à mi temps et enfin un médecin généraliste. Cette organisation permet de recourir à un diagnostic ou un avis médical de façon souple et rapide, tout en ayant le choix entre une consultation interne ou externe.

À Roanne en 2003 le chef de service quitte ses fonctions, il est remplacé par Stéphane RIOU. À noter un recentrage de l'activité sur la prise en charge des toxicomanes, en raison notamment d'une forte croissance des besoins dans le Roannais.



En 2004, face au phénomène de consommation de cannabis, tabac, et alcool chez les jeunes, le plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites prévoit la mise en place de consultations destinées aux jeunes consommateurs. L'Association a répondu à un appel à projet et a mis en place dès novembre 2004 cette consultation nommée «Cabane bis» à Saint-Étienne et à Roanne, puis à Saint Chamond et enfin à Montbrison (2008). Il s'agit d'un lieu d'écoute d'information et d'orientation pour les jeunes consommateurs et leur famille.

En 2005, le long débat sur la réduction des risques commencé lors de l'apparition du sida dans les années 80, trouve une réponse dans le cadre du décret du 19-12-2005 créant les CAARUD. Il s'agit pour les équipes des centres agréés de réduire les risques sanitaires et sociaux dans la population des usagers de produits psychoactifs.



Une équipe de prévention à la rencontre des jeunes en errance, juin 2006

Le Centre Rimbaud obtiendra son agrément en avril 2006.

L'association dès l'été 2005 avait mis en place une équipe mobile de rue à la demande de la ville de Saint-Étienne cofinancée par la Ville et l'État. Sa mission privilégiait une approche de type «santé communautaire» pour aller vers ce public marginalisé «là où ils sont, là où ils en sont» avec un objectif d'accès à la prévention et aux soins.

Dans le cadre de l'agrément CAARUD, ce dispositif a trouvé naturellement sa place ; il a été complété au centre par le développement d'un accueil de jour proposant notamment l'animation du dispositif de réduction des risques et du programme «échanges de matériel d'injection ».



Enfin le CAARUD de Rimbaud a été complété en 2006 par le projet FMR qui développe ses actions de réduction des risques en milieu festif. Ce projet à la particularité d'être porté et animé par de jeunes bénévoles.

Au cours de l'année 2005, le centre d'accueil de Saint Étienne quitte ses locaux de la rue de la résistance pour s'installer au 11 Place de l'hôtel de Ville.

La même année, le 27 juin 2005 est signée la charte de la coordination départementale de prévention des addictions qui vise à «l'amélioration de l'offre départementale en matière de prévention des conduites addictives dans une démarche globale d'éducation à la santé».



Une association est créée la même année pour réaliser ce projet : Loiréadd, elle regroupe 3 associations œuvrant dans le domaine des addictions (alcoologie – tabacologie - toxicomanie). L'un de ses buts est le «développement de formes coordonnées de prise en charge».

La vie associative est profondément marquée par le décès en 2005 de Jean MACHON président depuis 1995 et militant dans l'Association depuis de nombreuses années. Michel DEBOUT accepte de reprendre la présidence en 2006.

Le développement de l'Association se poursuit

Avec l'addictologie apparaît une nouvelle façon d'envisager les comportements de dépendance qui rend obsolète la distinction entre produits licites ou illicites. Cette évolution trouvera sa concrétisation par le décret CSAPA du 14-05-2007 et pour Rimbaud la transformation de son appellation CSST en Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie par arrêté préfectoral du 23-10-2009. Le centre Rimbaud CSAPA généraliste, il traitera toutes les addictions, sauf pour l'instant celle du tabac. Ce positionnement lui permet de répondre aux besoins de ses différentes typologies de public.



La question des «comportements à risque» des adolescents et des jeunes en difficultés a été une des préoccupations des fondateurs de l'Association et un des objectifs du centre d'accueil par ses actions de prévention. Mieux les connaître et les reconnaître, les rencontrer dans les lieux où ils se trouvent, établir un contact et des relations, a été une des premières actions de Rimbaud. C'est dans cette logique que l'équipe de l'antenne de Roanne, a participé à la création d'une PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes) ouvert en février 2009 sur la base d'un fort partenariat avec les Institutions du Roannais.



MAISON
DES
ADOLESCENTS
de la Loire

Dès 2010, cette structure s'est transformée en antenne roannaise de la Maison des Adolescents de la Loire, Rimbaud étant désigné comme porteur du projet. Il s'agit d'un «lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention de l'adolescent et de sa famille». Son activité relève des missions de prévention de l'Association.

La réalisation d'une Communauté Thérapeutique pour Usagers de drogues sur la commune de Saint Didier sur Rochefort. Ce projet mis en chantier en 2005 a reçu son arrêté d'autorisation de création le 13 septembre 2011. L'ouverture de la Communauté Thérapeutique des «Portes de l'Imaginaire» est l'aboutissement de la mobilisation des militants de l'Association, des salariés et bénévoles, et marque une étape importante dans l'histoire de Rimbaud.



La ferme des «Portes de l'Imaginaire»

Glossaire des sigles

ANIT : Association Nationale des Intervenants et Toxicomanie	GCSMS : Groupement de Coopération Social et Médico-social
CAARUD : Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues	MDA : Maison des Adolescents
CCAA : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie	PAEJ : Point Accueil Écoute Jeunes
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de (ex CSST) Prévention en Addictologie	SAVA : Service d'Accompagnement à la Vie Active
CSST : Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes	UTDT : Unité de Traitement des Drogues et de la Toxicomanie - Hôpital Bellevue - Saint-Étienne.
CT : Communauté Thérapeutique	
CVS : Conseil de la Vie Sociale	
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	
FMR : Fêtes Moins Risquées	

Remerciements particuliers à :

Eric Martin - conception graphique et mise en page - www.em-m.com

Pierre Grasset - photographies - www.pierregrasset.com

Pierre Tavernier - AT Conseils - www.atconseilmanagement.sitew.com

Ce projet a été réalisé avec le soutien de :





RIMBAUD SAINT-ÉTIENNE
11 Place de l'Hotel de Ville
Téléphone : 04 77 21 31 13
Télécopie : 04 77 47 09 49
association.rimbaud@wanadoo.fr
www.centre-rimbaud.fr

RIMBAUD ROANNE
19 rue Augagneur 42300
Téléphone : 04 77 70 11 25
Télécopie : 04 77 70 23 94
ass.rimbaud@club-internet.fr
www.centre-rimbaud.fr

COLLECTIF FMR
11, place de l'Hôtel de Ville
42100 Saint-Étienne
Téléphone : 04 27 81 66 92
contact@fmr-collectif.fr
www.fmr-collectif.fr
www.facebook.com/collectiffmr

CABANE BIS SAINT-ÉTIENNE
11, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 04 77 49 62 49

CABANE BIS ROANNE
Maison des Adolescents
27, impasse Chassain de la Place
Téléphone : 04 77 63 78 05
Mobile : 06 30 59 63 09

CABANE BIS MONTBRISON
C.S.A.P.A.F.
Boulevard des Monts du Soir
Téléphone : 04 77 96 78 53
Mobile : 06 80 15 20 55

Maison des Permanences
12 rue de la Préfecture
Téléphone : 04 77 58 04 55
Mobile : 06 80 15 20 55

MAISON DES ADOLESCENTS ROANNE
27 impasse Chassain de la Plasse
Téléphone : 04 77 63 78 05
Mobile : 06 30 59 63 09
roanne@maisondesados42.fr
www.maisondesados42.fr

COMMUNAUTÉ THÉRAPEUTIQUE
«LES PORTES DE L'IMAGINAIRE»
Le Bourg
42111 Saint Didier Sur Rochefort
Téléphone : 04 77 96 25 85
Télécopie : 04 77 76 51 44
portes-imaginaires@orange.fr
www.centre-rimbaud.fr